

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Bulletin Officiel de la Principauté

PARAISANT LE JEUDI

ABONNEMENTS :

MONACO - FRANCE - ALGERIE - TUNISIE
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
POUR L'ÉTRANGER, les frais de poste en sus.
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois.

DIRECTION et REDACTION :
au Ministère d'Etat

ADMINISTRATION :
à l'Imprimerie de Monaco, Place de la Visitation.

INSERTIONS :

Annonces : 3 francs la ligne.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.
S'adresser au Gérant, Place de la Visitation.

SOMMAIRE.**MAISON SOUVERAINE :**

Présence de S. A. S. le Prince Souverain et de la Famille Princesse à des manifestations offertes par LL. MM. le Roi et la Reine d'Italie.

PARTIE OFFICIELLE :

Ordonnance Souveraine portant nomination d'un médecin au centre de Sérologie et de Prophylaxie vénérienne.

ÉCHOS ET NOUVELLES :

Etat des jugements du Tribunal Correctionnel.

VARIÉTÉS :

A l'Exposition Coloniale : Une heure chez George Washington. — La Section Belge.
L'Usine au Secours de la Terre, par Pol Harduin.

MAISON SOUVERAINE

Le lundi 7 septembre, S. A. S. le Prince Souverain a été invité par LL. MM. le Roi et la Reine d'Italie à une partie de chasse au Château de San Rossore.

Le lendemain, Leurs Majestés ont convié S. A. S. la Princesse Héritière ainsi que LL. AA. SS. la Princesse Antoinette et le Prince Rainier à une partie de pêche suivie d'un thé.

PARTIE OFFICIELLE**ORDONNANCES SOUVERAINES**

N° 1238.

LOUIS II

PAR LA GRACE DE DIEU
PRINCE SOUVERAIN DE MONACO

Auons Ordonné et Ordonnons :

M. le Docteur Henri Settimo, médecin biologiste du Dispensaire d'Hygiène Sociale, est nommé médecin du Centre de Sérologie et de Prophylaxie vénérienne.

Notre Secrétaire d'Etat, Notre Directeur des Services Judiciaires et Notre Ministre d'Etat sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de la promulgation et de l'exécution de la présente Ordonnance.

Donné à Viareggio (Italie), le vingt-sept août mil neuf cent trente et un.

LOUIS.

Par le Prince :
P. le Secrétaire d'Etat,
Le Conseiller d'Etat,
J. PALMARO.

ÉCHOS & NOUVELLES

Le Tribunal Correctionnel, dans son audience du 11 septembre 1931, a prononcé les jugements suivants :

R. L.-B.-J., peintre en bâtiments, né le 16 mars 1901, à Menton (A.-M.), demeurant à Roquebrune-Cap-Martin (A.-M.). — Infraction à arrêté d'expulsion : huit jours de prison.

T. J., musicien, né le 24 mars 1904, à Prague (Tchécoslovaquie), ayant demeuré à Marseille (B.-du-R.). — Vols : un an de prison.

E. L.-P., imprimeur, né le 29 août 1904, à Monaco, demeurant à Beausoleil (A.-M.). — Violences à agents de la force publique dans l'exercice de leurs fonctions : un mois de prison.

VARIÉTÉS**A L'EXPOSITION COLONIALE****Une heure chez George Washington**

Les Etats-Unis ont été particulièrement bien inspirés dans le choix et la réalisation de leur pavillon.

C'est une chose délicieuse que cette maisonnette pimpante, avec ses toits de tuile rouge et ses murs bien blancs qu'escaladent les rosiers. C'est aussi l'image exacte de la plus précieuse des reliques du patrimoine américain : le cottage de George Washington à Mount Vernon.

Cette maison qui rappelle certaines demeures françaises du XVIII^e siècle, a été construite en 1743 par Laurence Washington, demi-frère du fondateur des Etats-Unis. Washington agrandit la maisonnette bâtie par son frère : là, il reçut La Fayette, là, il mourut.

On sait qu'en Amérique cette demeure est une propriété non pas nationale, mais privée, dont tous les frais d'entretien sont assumés par une société, la « Ladies Association of the Union ». Malgré son aspect européen, cette maison mérite bien le nom de « coloniale » qu'on lui donne aux Etats-Unis. A l'époque où elle fut construite, une partie du territoire américain était encore fermée à la civilisation. Obligés de lutter contre les Peaux-Rouges, les colons n'avançaient que pas à pas, entassés dans ces grands chariots qui ont été popularisés par l'image et le cinéma. Les Américains ont donné à cette époque qui précède la guerre de l'Indépendance le nom d'époque coloniale.

On peut admirer, dans le cottage historique pieusement reproduit à Vincennes, les cheminées délicatement sculptées, les escaliers de l'époque et, en dehors de charmants motifs architecturaux, nombre d'objets dont quelques-uns ne peuvent être contemplés sans une émotion particulière par les Français, car ils représentent les précieuses reliques d'un passé où l'histoire de la France s'est confondue, un moment, avec celle des Etats-Unis. Au second étage, avec tous ses meubles, la chambre qui s'appelle encore, de l'autre côté de l'Atlantique, « la chambre de La Fayette », dans laquelle le général français fit un assez long séjour en 1793. Dans le salon situé à l'ouest, la reproduction en couleurs du tapis tissé par ordre de Louis XVI et envoyé comme présent à Washington. A l'un des murs du hall central, suspendue dans une gaine de verre, la clef de bronze de la Bastille qui fut donnée par le commandant de la Garde Nationale à son grand ami américain. On voit également, dans ce salon, un fauteuil offert par La Fayette à Martha Washington.

Une reconstitution aussi parfaite est un véritable tour de force qui fait le plus grand honneur aux organisateurs de la participation américaine : M. Bascom Slem, commissaire général, et M. Bryant, architecte. Tout y est, jusqu'au nécessaire de campagne du général, avec ses plats d'étain et ses flacons rustiques.

Le tracé des allées du jardin a été dessiné par un urbaniste français accrédité en Amérique, M. Greber. Les boutures et les graines du jardin viennent directement de Mount Vernon.

Miss Anne Madison-Washington habite le cottage reconstitué et fait fonction d'hôtesse. Quand la foule s'est retirée, la dernière descendante du fondateur de la grande république américaine peut se croire dans la maison même, sur les bords du Potomac, où, il y a 150 ans, naquit un monde nouveau.

**

Deux maisonnettes sont reliées au bâtiment central par des galeries couvertes. L'une renferme l'exposition de Porto-Rico ; l'autre celle des îles Havai.

Deux grands halls, au centre, contiennent tout ce qui a trait aux Territoires Extérieurs que contrôlent les Etats-Unis : les Philippines, plus grandes que la France, l'île Guam et les Samoa, voisines de l'Océanie française, dont le film et les disques ont popularisé les mœurs et la musique ; les îles de la Vierge où persiste le souvenir des

boucaniers, la zone du canal de Panama, l'Alaska enfin avec ses mines d'or et ses pêcheries.

La propre Exposition du Gouvernement des Etats-Unis, bien distincte de celle des Territoires Extérieurs, est une intelligente synthèse des efforts accomplis par la grande nation américaine pour l'amélioration des cultures indigènes, la construction des routes et des ports, la protection des sites nationaux et des espèces animales menacées de disparition. Elle montre aussi le combat ardent qui a été mené pour faire de la Louisiane, de la Floride, du Texas, territoires ravagés par le paludisme et la fièvre jaune, des provinces habitables. Lutte opiniâtre qui s'est terminée par une victoire complète dont toutes les nations colonisatrices doivent tirer des enseignements.

Après tant de livres retentissants sur l'« américanisme » et les gangsters, il était bon que les Etats-Unis nous montrent un aspect trop peu connu de l'âme américaine : un culte touchant du passé, une fidélité presque religieuse à la mémoire des grands hommes.

LA SECTION BELGE

LES DIORAMAS

A l'Exposition Coloniale les dioramas connaissent la faveur du public. Faveur légitime, car ces dioramas, toujours puissamment évocateurs, sont souvent, au surplus, de véritables œuvres d'art.

Au pavillon principal du Congo belge les dioramas sont nombreux et d'une facture particulièrement heureuse.

Bornons-nous à décrire les deux grands dioramas qui représentent Stanleyville et le fleuve Congo, Elisabethville et la forêt du Katanga.

Le diorama de Stanleyville, peint par MM. Ch. Léonard et Swyncop, montre combien le fleuve Congo, à 2.000 kilomètres de la mer, est déjà important. Sur sa nappe circulent les grandes pirogues des indigènes Wagenias et les vapeurs très perfectionnés utilisés par les sociétés de navigation officielles et privées.

La ville, qui se cache sous les palmiers et les grands manguiers, et comprend nombre de constructions élégantes et importantes, est une des plus aimables cités d'Afrique.

Le long de la rive s'élèvent divers monuments, entre autres la belle église construite par les missionnaires du Saint-Esprit ; plus loin, les entrepôts, le Palais du Gouverneur, le Palais de Justice, les habitations des membres de la haute administration et du Commerce.

En aval de la ville le fleuve est barré par les chutes célèbres, connues sous le nom de « Stanley-Falls » et dans lesquelles les indigènes Wagenias ont établi des pêcheries extrêmement intéressantes.

Enfin, tout au loin, s'étend la grande forêt équatoriale, qui entoure complètement toute la région de Stanleyville, et s'étend de tous côtés à des distances de plusieurs centaines de kilomètres.

Le grand diorama d'Elisabethville est peint par MM. Desmet et Brunin, au moyen des plans

dressés par le service du cadastre et de plusieurs photos de la Sabena.

Dans l'avant-plan figure la plaine d'aviation d'Elisabethville, que les grands avions de la Sabena relient avec Léopoldville et Boma (trajet en trois jours).

Sur la toile figure d'abord la gare, où viennent se souder le chemin de fer du Bas-Congo au Katanga, le chemin de fer de Lobito-bay-Dilolo, et les voies reliant Elisabethville, par la Rhodésie, à l'Afrique du sud, et aux ports du Cap de Bonne-Espérance, de Durban et de Beira.

Deux trains entrent en gare : celui de gauche venant du Cap, celui de droite venant de Port Francqui et de Lobito. Ce sont des trains modernes, munis d'excellentes voitures du type le plus confortable, voitures à boggies de grande longueur, avec wagons-restaurants et wagons-lits.

A partir de la gare s'étend la ville européenne, couvrant toute la surface d'une vaste colline. Elle se relie vers la gauche avec la cité indigène. La population atteint 37.000 habitants, dont 3.500 blancs.

Dans le vallon derrière la ville coulent les rivières Lubumbashi et Kafubu. Sur leurs rives s'élèvent les grandes usines de cuivre de l'Union Minière, produisant annuellement 100.000 tonnes de cuivre. Autour de ces usines, dont l'équipement est extrêmement puissant et perfectionné, se massent en plusieurs endroits les innombrables cases des milliers d'ouvriers utilisés pour la fonte et la manutention du cuivre.

Enfin, tout autour de la ville, à perte de vue, s'étend l'immense forêt ou savane boisée du Katanga, et dépassant le niveau général des arbres, les deux collines jumelles de Kaponda.

Un peu au delà de ces collines court la frontière de Rhodésie, derrière laquelle s'étend la nouvelle zone minière de la Rhodésie du Nord. Les dépôts de cuivre y sont également de grande importance et vont donner lieu à une exploitation active.

L'USINE AU SECOURS DE LA TERRE

C'est répéter un truisme que de gémir sur la désertion des campagnes et se plaindre de l'aggravation de cet exode. L'agriculture manque de main-d'œuvre ; au contraire, l'industrie en a plus qu'à suffire au cours de cette période de crise économique qui menace de s'éterniser. Or, il est possible de concilier les deux termes de ce problème : il suffirait de répartir les industries d'une façon moins anarchique, de les éloigner des centres des grandes agglomérations pour les rapprocher de la terre. Il se créerait, de cette façon, par la force même des choses, une main-d'œuvre semi-industrielle et semi-agricole, qui, suivant les nécessités, viendrait tour à tour au secours de la culture et au secours de l'usine.

Remarquez que ce mouvement qui tendrait à décongestionner les centres pour peupler les campagnes, est déjà commencé et c'est même à son accentuation, au cours des années d'après-guerre, que la France doit en partie l'équilibre économique que le monde lui envie et qui lui

permet de mieux résister que beaucoup d'autres nations à la crise actuelle ; c'est ce qui fait que le nombre des chômeurs officiellement secourus est en France incomparablement moins élevé qu'ailleurs.

« Les nécessités de la guerre, souligne avec raison M. Orliac dans la *Journée Industrielle*, ont accéléré une migration des industries du nord de la France ou de la région parisienne vers le centre ou vers le midi, si peu industriel il y a quarante ans, parce qu'il fallait produire, à l'arrière du front, en toute sécurité. »

En même temps, « tout un ordre industriel nouveau s'est accru dans certaines régions du sud-est ou du sud-ouest. L'équipement des hautes chutes, l'électrification rurale n'ont pu que servir la cause d'une répartition opportune des industries sur tout le territoire français ».

Vienne une période de chômage, la terre qui ne chôme jamais apporte à cette main-d'œuvre, qui vivrait si péniblement dans les grandes cités industrielles, une source d'occupations saines et qui assurent à chaque famille des moyens de subsistance.

L'agglomération des industries autour des noyaux centraux du pays offre autant d'inconvénients que d'avantages. Laissons de côté le point de vue social. Il n'est pas douteux que la défense nationale n'a rien à gagner à ces concentrations d'usines qui présentent, par leur étendue même et en raison de leur importance, un véritable point d'attraction pour les bombardements aériens. Autrefois, on pouvait ne pas avoir de telles préoccupations. On ne voyait pas en quoi les grands centres industriels n'étaient pas en sécurité, même pendant la guerre, pourvu qu'ils fussent situés loin du front. Mais on sait combien l'aéronautique a modifié, à cet égard, la technique de la guerre.

Jadis, on ne tirait pas sur une population paisible, sur des entreprises non militaires. Désormais, c'est la population civile qui est la plus menacée ; c'est son moral qu'il faut abattre et comme la guerre exige, par son déploiement même, la mobilisation de toutes les usines, l'ennemi est fondé à détruire le plus possible d'établissements de travail, sachant bien qu'en ce faisant, il abat le potentiel de guerre du pays ennemi. Voilà pourquoi il est de l'intérêt même de la défense nationale de répartir judicieusement sur toute la surface du pays les entreprises dont l'Etat a le plus besoin. L'ennemi peut en attendre une, il ne peut à la fois semer la ruine et la mort sur toutes les usines de guerre du pays. Il lui faudra accomplir un grand nombre de raids et il agira beaucoup moins à coup sûr. Il ne pourra plus « taper » au hasard dans le tas.

Cette nécessité est si bien comprise, le danger auquel il convient de pourvoir est si bien reconnu que nous voyons à quels expédients on en arrive pour essayer de protéger les industries agglomérées autour d'une ville contre les attaques aériennes. De très intéressantes expériences ont été récemment effectuées autour de Nancy : on peut maintenant envelopper de nuages de fumée qui rendent les lieux invisibles toute une cité industrielle, la dérochant ainsi aux yeux de l'ennemi. Mais celui-ci, certain de se trouver au-dessus, lâchera quand même ses bombes et ses torpilles. Il causera très vraisemblablement

de grands désordres. Il n'empêchera pas les populations couvertes par les nuages de tumeur de recevoir les nappes de gaz destinées à les anéantir.

Il faut donc prévoir de plus en plus l'éparpillement des entreprises industrielles. Cela devient une nécessité d'ordre vital, pour autant que la guerre demeure une possibilité ; en même temps on mettra fin à l'absorption continue de la campagne par la cité. Mais, de plus, on outillera les campagnes, on leur procurera les dégagements, les débouchés, les moyens de communication rapides dont le besoin se fera de plus en plus sentir, à mesure que se poursuivra la répartition rationnelle des industries sur le territoire. Partout où s'installe une usine, la voie ferrée vient la rejoindre, la relier directement aux grandes lignes et lui apporter tous les éléments nécessaires à son entreprise. Qui ne voit que l'industrie agricole y trouvera en même temps son profit, que les marchés locaux prendront une importance nouvelle et que le problème du ravitaillement se posera sous un aspect entièrement nouveau ?

Nous savons bien ce qui, dans cette transformation radicale de la vie rurale y perdra le plus : c'est le paysage, c'est l'harmonie des sites, leur grâce, leur pureté. L'air s'emplira de fumées et de bruits ; les rivières y perdront de leur limpidité, les perspectives s'enlaidiront et les amants de la nature en éprouveront une désolation certaine. Mais il n'est pas à imaginer que la campagne puisse se peupler d'industries à ce point que ses charmes en soient totalement anéantis.

Peut-être aussi le commerce des grandes cités y perdra-t-il ? Bah ! lui aussi immigrera en même temps que sa clientèle ; les villes y gagneront en élégance et en propreté ; la campagne y gagnera en activité et le goût et le bon sens français, qui recherche en tout la mesure, donneront à cette organisation nouvelle de la vie moderne son rythme et sa bienfaisante harmonie.

POL HARDUIN.

Etude de M^e AUGUSTE SETTIMO, notaire,
41, rue Grimaldi, Monaco.

Cession de Fonds de Commerce
(Première Insertion)

Suivant acte reçu par M^e A. Settimo, notaire soussigné, le douze septembre mil neuf cent trente et un, M. Clément TOESCA, commerçant, et M^{me} Joséphine BARONETO, son épouse, demeurant ensemble à Monaco, 8, rue des Oliviers, ont vendu à M^{me} Marie CHIESA, commerçante, épouse de M. Louis VIGNA, demeurant ensemble à Monaco, 13, rue des Boules ;

Le fonds de commerce de restaurant, bar et vin en gros et détail, qu'ils exploitaient à Monte-Carlo, n° 8, rue des Oliviers, connu sous le nom de *Restaurant des Voyageurs*, et de chambres meublées au premier étage de la dite maison.

Opposition, s'il y a lieu, dans les dix jours de la deuxième insertion, en l'étude de M^e Settimo.

Monaco, le 17 septembre 1931.

(Signé :) A. SETTIMO.

Etude de M^e AUGUSTE SETTIMO, notaire,
41, rue Grimaldi, Monaco.

Cession de Fonds de Commerce
(Première Insertion)

Suivant acte reçu par M^e A. Settimo, notaire soussigné, le huit septembre mil neuf cent trente et un, M. Serge OVSIEWSKY, et M^{me} Victorine dite Blanche CARON, son épouse, tous deux commerçants, demeurant ensemble à Monte-Carlo, 23, boulevard Princesse Charlotte, ont vendu à M. Ginesio MONTANARI, commerçant, et M^{me} Césarine PETRANGELI, son épouse, demeurant ensemble à Monaco, 25, rue Grimaldi ;

Le fonds de commerce de bonneterie de luxe, robes et tricots de sport, qu'ils exploitaient à Monte-Carlo, 42, boulevard des Moulins.

Opposition, s'il y a lieu, en l'étude de M^e Settimo, notaire, dans les dix jours de la deuxième insertion.

Monaco, le 17 septembre 1931.

(Signé :) A. SETTIMO.

Cession de Fonds de Commerce
(Première Insertion)

Suivant acte sous seing privé, enregistré à Monaco le 8 septembre 1931, n° 31 r°, c. 3, M. Marius MARTIN et M^{me} Joséphine BERCHEN, son épouse, demeurant ensemble, villa Radieuse, 22, boulevard d'Italie à Monte-Carlo, ont vendu à M. René PICARD et M^{me} Jeanne-Marie-Louise CHARTOIRE, son épouse, demeurant ensemble à Paris, 39, rue de Babylone, le fonds de commerce de Librairie-Papeterie-Cartes Postales et Maroquinerie, situé à Monte-Carlo, villa Radieuse, 22, boulevard d'Italie, et connu sous le nom de *Librairie Papeterie Selecta*.

Oppositions, s'il y a lieu, dans les dix jours de la deuxième insertion au fonds vendu.

Monaco, le 17 septembre 1931.

AGENCE LORENZI

26, boulevard Princesse-Charlotte, à Monte-Carlo.

Premier Avis

Suivant acte sous seing privé en date du 4 septembre 1931, enregistré, M. Jean BULLIO, a vendu à M. Julien MARTINI, le fonds de commerce de *Vente et Achat d'Automobiles*, qu'il exploitait à Monaco, 3, rue du Commerce.

Opposition, s'il y a lieu, dans les dix jours de l'insertion qui fera suite à la présente, à l'agence Lorenzi, à Monte-Carlo.

Cession de Fonds de Commerce
(Deuxième Insertion)

Suivant acte sous seing privé, enregistré le 20 juillet 1931, M. et M^{me} GRAND ont vendu à M. MESSMER Marius et M^{me} VACHER Jeanne, son épouse, un fonds de commerce de cartes postales, papeterie, articles de fumeurs et de bazar, exploité, 3, rue Plati, à Monaco.

Oppositions, s'il y a lieu, dans les délais légaux, au domicile des acquéreurs, 3, rue Plati.

L'Argus de la Presse vient d'éditer la sixième édition de « NOMENCLATURE des Journaux et Revues en LANGUE FRANÇAISE paraissant dans le monde entier ».

C'est un volume très documenté de plus de 1.100 pages, renfermant plus de 15.000 noms de publications différentes, qui rendra des services à tous ceux qui s'intéressent à la Presse et à la Publicité.

Chemins de Fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée

Relation rapide de jour
entre l'Auvergne, les Cévennes, le Languedoc
et le Littoral Méditerranéen

Jusqu'au 3 octobre l'express de toutes classes Clermont-Ferrand-Langeac, n° 1425, est prolongé jusqu'à Nîmes, où il trouve des correspondances sur le Languedoc ainsi que sur Marseille et le Littoral Méditerranéen.

Départ de Clermont-Ferrand 7 h. 20, Arvant 8 h. 37, Brioude 8 h. 55, Langeac 10 h. Langogne 12 h. 16, La Bastide-Saint-Laurent-les-Bains 12 h. 51, Villefort 13 h. 20, Génolhac 13 h. 40.

Arrivée à Alès 14 h. 44, Nîmes 15 h. 40, Montpellier 17 h. 32, Sète 18 h. 20, Béziers 19 h. 29, Marseille (Saint-Charles) 18 h. 25, Toulon 20 h. 45, Nice 23 h. 45.

Ce train express reçoit les correspondances suivantes :

1° à Arvant d'Aurillac (dép. 5 h. 05), Vic-sur-Cère (dép. 5 h. 35), Le Lioran (dép. 6 h. 17), Murat (dép. 6 h. 43) ;

2° à Brioude-de-Saint-Flour (dép. 5 h. 50) ;

3° à Langogne-de-Saint-Etienne (dép. 6 h. 07), Firminy (dép. 6 h. 51), Le Puy (dép. 9 h. 17) ;

4° à La Bastide-Saint-Laurent-les-Bains-de-Marvejols (dép. 9 h. 28), Mende (dép. 10 h. 47), Bagnols-Chadenet (dép. 11 h. 22).

LISEZ

JARDINS ET BASSES-COURS

Le plus de Conseils pratiques

Pour le moins d'Argent dépensé

Un an, 24 numéros : 10 francs seulement.

Envoi gratuit des notices explicatives.

HACHETTE, 79, boulevard Saint-Germain, PARIS (6^e)

L'ARGUS DE LA PRESSE « voit tout » fondé en 1879, les plus anciens Bureaux d'articles de Presse, 37, rue Bergère, Paris, lit et dépouille plus de 20.000 journaux et revues dans le monde entier

L'Argus, édite l'Argus de l'Officiel, lequel contient tous les votes des hommes politiques.

L'Argus recherche les articles passés, présents et futurs.

L'Argus se charge de toutes les publicités en France et à l'Étranger.

Grands Réseaux de Chemins de Fer Français

EXPOSITION COLONIALE INTERNATIONALE DE PARIS
(Mai à Novembre 1931)

Billets Spéciaux d'aller et retour à prix réduit

A l'occasion de l'Exposition Coloniale Internationale de Paris 1931, il est délivré aux porteurs de bons à lots de cette Exposition pendant la période comprise entre l'avant-veille de l'ouverture de cette manifestation et la veille de sa fermeture et dans la limite de deux voyages par bon, des billets d'aller et retour à prix réduit, au départ d'une gare quelconque des Grands Réseaux français à destination de Paris, sous réserve d'un parcours simple de 200 kilomètres.

Réduction sur le prix doublé des billets ordinaires simples à plein tarif : 30 % de 200 à 500 kilomètres ; 33 % au-dessus de 500 kilomètres.

Validité : dix jours de 200 à 500 kilomètres ; quinze jours au-dessus 500 kilomètres, sans faculté de prolongation.

Ces billets ne permettent l'enregistrement comme bagages que des objets à l'usage personnel des voyageurs.

LE STAND DES GRANDS RÉSEAUX DE CHEMINS DE FER FRANÇAIS à l'Exposition Coloniale de Paris

L'Exposition des Réseaux est installée dans le Palais des Sections Métropolitaines édifié à gauche de la porte d'entrée principale de l'Exposition Coloniale, en bordure du boulevard Soult. Elle comporte deux parties : un stand touristique, un hall réservé au matériel roulant.

Dans le stand touristique, dont la façade exerce déjà par elle-même un véritable attrait, sont présentés :

Au rez-de-chaussée, dans une rotonde, 8 grands dioramas des principaux ports : Marseille, Bordeaux, Nantes-Saint-Nazaire, Rouen-Le Havre, Dunkerque, Strasbourg. Des effets de lumière animent chaque diorama qui, par la fidélité de sa composition, constitue une précieuse documentation sur la desserte par voies ferrées du port qu'il représente.

Entre les dioramas sont disposés des appareils automatiques pour la présentation des affiches des principaux sites, monuments, stations hivernales, centres d'altitude, plages, villes d'eaux, villes d'art de la France, etc.

Dans une galerie circulaire, au premier étage du stand, sont exposés des tableaux schématiques de l'importance des Réseaux. Chaque tableau est encadré d'une série d'agrandissements photographiques qui sont renouvelés chaque semaine. On peut ainsi admirer successivement les monuments du premier âge et gallo-romains, les monuments de la Renaissance et des XVII^e et XVIII^e siècles, les œuvres remarquables des grands musées de France : peinture et sculpture, vitraux, motifs d'orfèvrerie, arts locaux, tapisseries, etc..., les ouvrages d'art des Réseaux, les principaux sites et monuments des Colonies. Le touriste peut renouveler, de semaine en semaine, ses visites au stand des Réseaux, il est assuré d'y trouver des vues différentes. Il assiste, au surplus, dans une salle de cinéma contiguë à ce stand, à la projection de films touristiques accompagnés d'émissions d'airs de folklore ; les séances de projections ont lieu tous les jours dans l'après-midi.

Le stand donne accès au hall du matériel roulant. Là sont présentés des types récents de locomotives, de voitures à voyageurs, un wagon Pullman (avec services de thé et de rafraîchissements), des wagons pour le transport des marchandises, un autocar des Services de tourisme des Réseaux, les diverses essences des bois coloniaux utilisés pour la construction du matériel de chemins de fer, des maquettes de véhicules, des graphiques, dessins, diagrammes, des travaux conçus et exécutés par les jeunes apprentis des Ateliers des Réseaux, voire même une exposition rétrospective de la locomotion ferroviaire.

En vérité, une visite au stand touristique et au hall du matériel roulant des Réseaux constitue une grande leçon de choses ; nous ne saurions trop la recommander aux amateurs de beaux voyages.

MAISONS POUR TOUS

La Revue pratique de l'Habitation et du Foyer, édition exceptionnelle de Jardins et Basses-Cours, multiplie les modèles de jolies maisons et les conseils pour les construire, même si vous n'avez pas d'argent.

Hachette, 79, boulevard Saint-Germain, Paris.

La Femme élégante à Paris

Edition de luxe genre vrai tailleur pour costumes, robes, manteaux.

Paraissant quatre fois l'an, janvier et mars pour l'été, juillet et septembre pour l'hiver.

Prix de l'abonnement, 45 francs. Prix du numéro, 14 francs.

Pour se le procurer adresser commande à son siège, 28, rue Bergère, Paris, 9^e arrondissement.



Septième Année

Le plus grand Hebdomadaire
Féminin paraissant en France

Entièrement tiré en Héliogravure, "MINERVA" donne chaque semaine une documentation complète sur la Mode du Jour. Tenu au courant du mouvement Littéraire, Artistique et Théâtral, accordant une place importante au Cinéma, possédant une Page Financière, une Page Politique, ainsi qu'une Page de Puériculture, "MINERVA" rencontre auprès de toutes les femmes intelligentes un succès sans précédent.

Son Prix Littéraire Annuel
Son Concours de Bébés Annuel
Ainsi que ses Nombreux Concours

Le Numéro : 1 fr.

(Spécimen gratuit sur demande)

55, Avenue Hoche -- Paris

F. FOUSSARIGUES
Directeur général

ÉLECTRICITÉ

G. BARBEY

MONTE-CARLO

ATELIER DE CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES

Serrurerie - Ferronnerie d'Art

SOUDURE AUTOGÈNE

Antoine MUSSO

3, Boulevard du Midi -- BEAUSOLEIL
19, Avenue des Fleurs -- MONTE-CARLO

Téléphone 3-33

APPAREILS & PLOMBERIE SANITAIRES CHAUFFAGE CENTRAL

H. CHOINIÈRE

18, B^o DES MOULINS - MONTE-CARLO

ÉTUDES -- PLANS -- DEVIS

TÉLÉPHONE : 0-08

POUR LOUER OU ACHETER

Immeubles, villas, appartements, terrains, propriétés

TOUS FONDS DE COMMERCE EN GÉNÉRAL

AGENCE MARCHETTI 35^e ANNÉE

20, Rue Caroline - MONACO - Tél. 4-78

MONTE-CARLO

LE SPORTING D'ÉTÉ
est ouvert

LE THÉÂTRE DE LA MER

LES FÊTES SUR L'EAU

LA PISCINE OLYMPIQUE

TENNIS -- GOLF

LES HOTELS SUR LA PLAGE

LE GRAND CASINO NE FERME JAMAIS

BULLETIN

DES

OPPOSITIONS SUR LES TITRES AU PORTEUR

Titres frappés d'opposition.

Exploit de M^e Vialon, huissier à Monaco, en date du 2 octobre 1930. Un Cinquième d'Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant le numéro 420290.

Exploit de M^e Ch. Soccàl, huissier à Monaco, en date du 13 octobre 1930. Trois Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les numéros 44866, 50285, 54004.

Exploit de M^e Vialon, huissier à Monaco, en date du 27 décembre 1930. Quatre Cinquièmes d'Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les numéros 356928 à 356931.

Exploit de M^e Ch. Soccàl, huissier à Monaco, en date du 12 février 1931. Une Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant le numéro 21404.

Mainlevées d'opposition.

Exploit de M^e Ch. Soccàl, huissier à Monaco, en date du 17 septembre 1931. Une Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant le numéro 496.

Titres frappés de déchéance

Néant.

Le Gérant : Charles MARTINI.

Imprimerie de Monaco. — 1931.

MACHINES A ÉCRIRE

Underwood - Royal - Remington

MACHINES A ÉCRIRE

Vendues au Meilleur Prix avec Garantie

par NICE-COPIES, 7, Rue Chauvain -- Téléphone : 49-66